



Accueil, accompagnement et références communautaires en itinérance

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2011-2015

POUR UN PLAN D'ACTION MOBILISANT

Pour un plan d'action...

...mobilisant !

Table des matières

1. Bref historique	page 4
2. État de situation de l'itinérance à Drummondville	page 5
3. Évolution de l'organisation des services	page 8
4. Diagnostic	page 9
5. Des priorités	page 13
6. Des modalités concrètes à mettre en place	page 14
7. Des stratégies	page 15

1. Bref historique

Depuis le milieu des années 80, des groupes communautaires, issus de l'initiative de citoyens concernés, œuvrent pour faire face à la croissance de la grande précarité et de l'itinérance, qui se développe à Drummondville, à l'instar de tous les autres grands centres urbains, au fur et à mesure que les crises économiques frappent et que les réseaux sociaux se fragilisent.

En 1986, une concertation de ces groupes s'organise spontanément pour assurer un meilleur lien et un accompagnement plus efficace aux personnes en situation d'urgence sociale. À cette concertation sont invités à se joindre des représentants des milieux institutionnels et publics qui ont à travailler directement avec cette population. SOS Ressources est né.

Au début des années 2000, l'implantation du programme IPAC et la reconnaissance de Drummondville comme ville désignée font obligation à ces groupes d'inscrire leurs actions dans un plan concerté avec les institutions publiques qui ont affaire de près ou de loin avec l'itinérance, dans une planification stratégique visant à favoriser l'amélioration de résultats pour les citoyens les plus mal pris.

Le programme IPAC, devenu par la suite le programme IPLI puis la « Stratégie de partenariat pour la lutte à l'itinérance » (SPLI), consacrera cette dynamique de planification mixte entre les groupes communautaires voués à l'urgence sociale et à l'itinérance et les institutions et services publics qui sont en lien de près ou de loin avec cette population.

Dans cette dynamique la concertation SOS Ressources est dissoute et les organismes communautaires participants réorganisent une concertation communautaire centrée sur l'accompagnement et la référence. L'ARC devient l'instance communautaire en itinérance pour les six groupes qui la composent aujourd'hui.

2. État de situation sur l'itinérance à Drummondville

La proportion de gens ayant une grande difficulté à « arriver » augmente sensiblement.

Les personnes à statut précaire sont plus nombreuses :

- Personnes en attente de revenus de soutien;

- Personnes aux prises avec des tracasseries administratives dans l'accès au revenu;

- Personnes aux prises avec des épisodes de crise qui les forcent à s'endetter et engendrent un cycle d'appauvrissement;

- Personnes responsables de familles avec de jeunes enfants (notamment des jeunes parents démunis)

Le nombre d'enfants à nourrir via le soutien à la sécurité alimentaire augmente sensiblement, ce qui contribue à l'appauvrissement général des familles.

On constate l'arrivée de nombreux immigrants, particulièrement de Colombie et des pays arabes.

Ils utilisent l'aide au cours de la première année, mais tendent à s'organiser entre eux par la suite.

Le déracinement prend de plus en plus la forme d'une errance résidentielle constituée d'une suite ininterrompue de séjours temporaires et précaires dans des logements souvent insalubres et de squat dans les logements précaires d'autres personnes qui vivent dans des conditions similaires.

Les plus mal pris utilisent la prison ou l'hôpital et la thérapie comme dernier recours de logement.

On note d'autre part une tendance générale à médicamenter et médicaliser les personnes sans qu'il y ait toujours de diagnostic clair et un suivi continu. Quant à ceux qu'on identifie comme en grand besoin de soutien psychosocial et/ou médical, il semble difficile d'obtenir les services appropriés

Chez les jeunes en particulier...

La situation des jeunes sans-abri ou à risque de le devenir a évolué depuis le dernier exercice de planification. L'errance est devenue moins visible, plus diffuse, mais la précarité semble avoir gagné du terrain.

Parmi ces jeunes on voit apparaître, de plus en plus fréquemment, des jeunes parents qui se trouvent en situation difficile pour assumer leurs responsabilités parentales et qui sont très isolés dans leur nouveau rôle.

Chez les mineurs on constate des fugues de plus en plus fréquentes en dehors du territoire, vers les grands centres généralement.

Leurs modes de consommation ont également évolué vers les drogues de performance (amphétamines) très accessibles et qui permettent d'être très actifs malgré les déficits de santé qu'ils ont. Cette consommation a un impact extrêmement négatif sur leur santé, tant à cause de la nature même du produit que de la nature très variable et non sécuritaire des substances qui entrent dans la composition de ces produits.

Cette consommation et plusieurs autres facteurs semblent concourir à une augmentation importante de comportements associés à des problèmes de santé mentale, le plus souvent non diagnostiqués, et qui tendent à se chroniciser au fur et à mesure d'une plus grande consommation de ces substances.

Les jeunes semblent moins ouverts aux approches thérapeutiques et d'entraide traditionnelles comme solutions à leurs difficultés et privilégient la débrouille entre eux.

On note également un décrochage de participation aux activités et milieux de vie proposés, à l'exception toutefois des jeunes de familles immigrantes qui semblent s'intégrer mieux à des projets comme « Cirque du monde ».

Chez les plus vieux...

Ces jeunes vieillissent et ceux qui n'ont pas réussi à reprendre pied et/ou qui n'ont pas reçu le soutien adéquat vont voir leur mode de vie dans la rue se chroniciser.

Dans les cas de nombreuses personnes itinérantes, l'exclusion est souvent causée par une transition ratée et sans soutien aux sorties des institutions.

On compte plus d'hommes en itinérance chez les 35-65 ans.

Ce sont des gens en mauvaise santé physique et mentale qui fréquentent peu les services de santé.

Beaucoup d'entre eux ont développé des problématiques multiples.

On constate un accroissement de gens très difficiles à intégrer, qui refusent de fréquenter les organismes ou s'en trouvent exclus à cause de comportements extrêmes. Ceux-là n'auront nulle part où aller.

Il s'agit généralement de gens qui n'ont plus de réseau et qui proviennent même parfois du CHSLD sans avoir de réseau de soutien.

2.3 En résumé...

...Fragilisation, clandestinité, invisibilité.

La situation socioéconomique s'est détériorée. Les réseaux sociaux sont fragilisés. On vit un étalement de la précarité dans des couches de plus en plus large de la population, rendant moins discernable la grande pauvreté vécue à Drummondville.

Face à l'insuffisance de l'aide et à son institutionnalisation, les personnes exclues ou marginalisées ont dû développer des alternatives autonomes et s'enfoncent encore plus dans la clandestinité.

L'étalement de la précarité et cette clandestinité accrue rendent de plus en plus invisible la situation d'un nombre croissant de nos concitoyens.

3. Évolution de l'organisation des services

Clivage des clientèles

La réorganisation locale des services de référence du réseau public de santé ont créé un clivage entre ses populations traditionnelles et la population rejointe par les groupes communautaires via les activités d'accompagnement et d'affiliation de ces groupes.

Hiérarchisation des soins et exclusion des services

La priorisation de consolidation du réseau de services intégrés, si elle a permis d'harmoniser les pratiques au sein du réseau de services, n'a pas permis les rapprochements visés avec les clientèles rejointes par les organismes communautaires qui œuvrent auprès des personnes en grande précarité ou en situation d'itinérance. Elle semble avoir créé, au contraire, un effet pervers qui entraîne un clivage entre les clientèles des groupes communautaires et ceux déjà inscrits dans le réseau public de service.

Les principes de hiérarchisation des soins et la « critérisation » des références et admissions aux soins et les délais protocolaires font souvent en sorte de disqualifier les demandes d'admission des clientèles du réseau communautaire auprès du réseau public de services

La dévolution locale de l'organisation des services

La création des CSSS et la dévolution locale de l'organisation des services ont semblé recentrer la prestation de services autour des clientèles médicales et hospitalières, délaissant ainsi les clientèles marginalisées qui tendent à éviter les structures institutionnelles.

Dilution dans des approches par projets complémentaires

L'approche par projet a contraint les groupes à concentrer leurs énergies sur des actions périphériques et à délaisser la mission principale d'accueil, d'accompagnement, de reaching out, et de regroupement (affiliation) des personnes exclues non visibles sur les écrans radars du réseau public de service

Les groupes eux-mêmes, sous la pression et la diversification des besoins et des demandes, et par l'affectation des ressources financières sur des projets complémentaires, ont dilué les énergies autrefois dévolues à l'accompagnement.

4. Diagnostic

4.1 Nécessité de revaloriser la fonction accompagnement.

Pour rejoindre et aider il nous faut redonner aux organismes qui œuvrent directement, sur le terrain et à proximité des personnes, les moyens de les accompagner de façon significative dans les démarches individuelles et/ou collectives qui les amèneraient à sortir de leur grande précarité de façon plus durable.

Or, l'ensemble des personnes consultées on noté comment le temps et les ressources manquaient pour accompagner convenablement les personnes dans un processus de retour à l'autonomie qui ne peut s'envisager à court terme. Elles ont signifié combien il serait bénéfique de déployer plus d'énergie et de ressources pour rejoindre, accompagner et maintenir des liens de soutien avec des gens, dans une pratique de proximité qui amènerait l'intervention le plus près possible du milieu de vie des gens en grande vulnérabilité, étant donné qu'ils hésitent, très souvent à fréquenter les grandes institutions de service.

4.2 Nécessité de travailler à l'amélioration durable des conditions de vie.

Il est difficile d'envisager l'amélioration des conditions socio-sanitaires des personnes en grande précarité sans préalablement s'attaquer à l'amélioration concrète et durable des conditions de vie et de sécurité économique de ces personnes. Le cycle de survie entraîne irrémédiablement dans une logique d'urgence et de réponse à court terme

Le stress, la honte, la dévalorisation et la vulnérabilité engendrés par des conditions économiques de grande précarité doivent être résorbés si on souhaite amener les personnes itinérantes à « réintégrer le monde quand on a été chassé de l'humanité » (Cyrulnik). Nous devons donc envisager de développer les ressources et de consolider les services de soutien permettant concrètement l'amélioration durable des conditions de vie des gens. L'augmentation des demandes à ces divers titres exige minimalement une consolidation des pratiques déjà engagées par les groupes sur le terrain.

L'accès aux ressources de première nécessité, le gîte, le couvert en cas de difficulté, la budgétisation, le revenu, l'accès à des biens pour une installation durable dans un milieu de vie, le logement, l'emploi, sont autant de secteurs d'intervention qui requièrent notre première attention. Et sur le territoire de Drummondville l'enjeu du transport vient s'ajouter dramatiquement au problème de la précarité et de l'accès aux soutiens et services. De plus, la question de l'accès aux ressources financières sur une base stable et suffisante pose un enjeu majeur aux personnes itinérantes.

4.3 Nécessité d'éliminer les zones grises dans l'accueil et la référence des personnes.

On constate la grande difficulté des personnes itinérantes à accéder aux services et aux soins qui leur permettraient d'améliorer leurs conditions socio-sanitaires, en cas de détérioration de leur état de santé physique et mentale.

Les efforts tentés à ce jour ont, semble-t-il permis d'améliorer l'accueil et la référence entre les services publics de santé et de services sociaux pour des populations prises en charge par lesdits services.

Cette réorganisation semble cependant avoir créé un effet pervers qui induit un clivage entre les populations déjà identifiées par ce réseau et les populations qui vivent dans l'errance et la grande précarité et n'ont pas tendance à éviter ces réseaux.

Il faut donc recréer une interface efficace entre le travail et les clientèles vulnérables et les services publics de santé et de services sociaux qui pourraient leur apporter des soins utiles.

4.4 Nécessité de rapprocher les services des milieux de vie et des milieux associatifs.

Pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment, l'accès aux services devrait pouvoir se décliner en services de proximité dans les milieux de vie des personnes.

Plusieurs expériences positives, bien que parcellaires, tendent à démontrer que les personnes en grande vulnérabilité peuvent être plus facilement rejointes lorsque les services sont livrés dans des espaces plus familiers.

L'intention actuelle annoncée par le réseau de la santé et des services sociaux en matière d'intervention auprès, notamment, des aînés, des personnes handicapées et des personnes vivant des problèmes de santé mentale, à l'effet de « garder les gens chez eux et leur offrir les services dans leur milieu » plutôt que de recourir aux formules hospitalières, devrait inspirer l'organisation des services socio-sanitaires dans le milieu de vie des gens et/ou dans les milieux qu'ils fréquentent, notamment les lieux associatifs proposés par nombre de groupes communautaires.

4.5 Nécessité de renforcer les cadres informels, ou associatifs d'accueil.

Dans ce même esprit il s'avère important, si l'on souhaite rejoindre, regrouper, briser l'isolement des personnes en grande précarité et/ou itinérantes et leur offrir des soins, du soutien et des services appropriés, de consolider les lieux où ils peuvent se rassembler.

Or les demandes de plus en plus pressantes de gestion de crise, de prise en charge individuelle et de mandats complémentaires de personnes de plus en plus isolées, abandonnées et en grand besoin d'aide grugent temps ressources et énergies et rendent de plus en plus difficile l'investissement des groupes communautaires dans leur propre intervention principale d'accueil et d'affiliation en offrant des lieux à partir desquels des liens de confiance se créent, des accompagnements durables peuvent s'engager et une démarche vers l'autonomie et le retour à une citoyenneté pleine et entière peut être envisagée.

De nombreux groupes tiennent à bout de bras ce genre d'espace de rassemblement, de lien et de développement de réseaux sociaux positifs. Mais la multiplication des demandes et l'alourdissement des besoins ajoutés aux difficultés d'obtenir les services nécessaires obligent les organismes à des efforts considérables sur tous les fronts qui pourraient diluer leur capacité à rejoindre à travers ces lieux d'appartenance.

4.6 Nécessaire reconnaissance de la précarité et de l'itinérance à Drummondville.

Les gens consultés ont mentionné à quel point il est encore difficile de faire reconnaître l'état de pauvreté et d'isolement d'un nombre croissant de nos concitoyens. D'autant plus que l'occupation de l'espace public pose parfois des problèmes de coexistence et de sécurité publique

Cette reconnaissance s'avère primordiale à la mobilisation de l'ensemble de la communauté contre l'itinérance et la précarité qui touchent des gens dans leurs conditions socioéconomiques et jusque dans leur situation socio-sanitaire.

Des efforts collectifs doivent être consentis par l'ensemble des partenaires interpellés par la question de la pauvreté et de l'itinérance afin que l'ensemble de la communauté développe une plus grande conscience du phénomène, et se mobilise pour agir solidairement. Dans ce contexte, un travail important doit être fait pour réduire les préjugés qui entourent les personnes vivant une grande précarité ou l'itinérance. Le fait de sortir des définitions qui ramènent les itinérants à des difficultés et des carences exclusivement personnelles pourrait aider à ce titre.

4.7 Nécessité de mobiliser la communauté sur la question du logement.

Le logement c'est à la fois un lieu d'intimité et de sécurité, et à la fois une identité citoyenne. Une unanimité se dégage quant à l'importance du logement dans la définition de la précarité et de l'itinérance et de la nécessité de s'occuper prioritairement du développement de logements salubres, accessibles, non stigmatisants, et animés par un soutien communautaire adéquat comme élément majeur de solution au problème de la grande pauvreté et de l'itinérance qui y est associée.

Il ne s'agit donc pas de créer des ghettos d'intervention sociale mais de créer des lieux de vie qui favorisent la sécurité, l'intimité, le rapprochement, la solidarité dans des lieux physiques multiples, multiformes, salubres et accessibles financièrement.

Cette question devrait pouvoir mobiliser, les autorités municipales, les propriétaires, les voisins, les groupes communautaires, les instances provinciales vouées à la question du logement social et les personnes elles-mêmes.

4.8 Nécessité d'une meilleure concertation sur le terrain.

La concertation a toujours été une préoccupation des intervenants et des groupes qui œuvraient à proximité des personnes en grande précarité et itinérantes. Cette concertation a pris plusieurs formes au cours des années et a parfois entraîné des confusions sur les lieux, les missions, les objectifs et les partenariats à déployer et à consolider.

Il semble important de réaffirmer la nécessité d'une concertation communautaire vouée à la lutte à l'itinérance et à la grande précarité sociale et économique qui en est bien souvent le précurseur. Cette concertation doit être ouverte à tous les groupes communautaires qui veulent y jouer un rôle substantiel.

Cette concertation de groupes dont la mission principale s'adresse à l'itinérance et à la grande précarité, doit cependant s'ouvrir aux institutions du réseau public dont ce n'est pas la mission principale, mais qui ont une interface importante avec les clientèles auprès desquelles les groupes communautaires en itinérance œuvrent afin d'améliorer la réponse aux besoins, notamment au chapitre des soins de santé et des services sociaux et de la sécurité publique.

De plus, une concertation élargie doit se créer avec tous les autres partenaires publics, institutionnels, communautaires, intermédiaires, corporatifs ou privés afin de travailler ensemble, là où des développements pouvant intéresser l'un ou l'autre sont possibles.

5. Des priorités

Par voie de conséquence, les constats énoncés plus haut devraient nous amener à agir prioritairement dans les zones suivantes :

1. Réinvestir massivement dans l'accompagnement communautaire.
2. Prioriser la réponse aux besoins primaires pour les personnes en grande précarité ou itinérantes, notamment le logement, l'accès aux meubles et accessoires pour une installation salubres et l'accès aux ressources financières adéquates pour sortir du cycle de survie.
3. Redonner aux groupes communautaires les moyens de consolider leurs interventions de réseautage social et d'affiliation des personnes exclues par le développement de lieux permettant de rejoindre collectivement et individuellement les personnes en grande précarité et itinérantes qui vivent l'isolement et la marginalité.
4. Favoriser l'accès rapide aux services pour les personnes marginalisées via 1) des canaux d'accueil et de référence efficaces entre, d'une part, les groupes communautaires voués au soutien et à l'accompagnement des personnes itinérantes et en grande précarité et, d'autre part, les institutions de services publics, ou 2) un rapprochement des services dans les espaces de proximité fréquentés par les personnes.
5. Réduire les préjugés qui concernent les personnes en grande précarité et itinérantes et mobiliser la communauté de Drummondville dans la lutte à la pauvreté et à l'itinérance.
6. Développer une concertation axée sur le développement des ressources socio-économiques et de services à l'intention des personnes en grande précarité et itinérantes, principalement en matière de logement accessible financièrement, salubre, non stigmatisant et animé par un soutien communautaire adéquat.

6. Des modalités concrètes à mettre en place

L'accompagnement

- Améliorer le nombre d'intervenants disponibles à l'accompagnement dans nos ressources sous quelques formes que les groupes veuillent les développer.
- Convenir, avec les autorités compétentes, d'un protocole d'admission rapide en réseau institutionnel pour les personnes référées par les groupes communautaires en itinérance qui favoriserait le rétablissement plus durable des personnes en grande précarité.

Le soutien matériel

- Inventorier ce que chacun offre déjà et pourrait partager ou échanger.
- Développer un projet de magasin général pouvant aussi servir de lieu d'insertion avec mentorat.
- Organiser un service de déménagement.
- Développer un projet de fiducie de rue.
- Faire réduire les délais d'attente indus dans l'accès aux ressources de sécurité du revenu

Lien / Affiliation

- Réinvestir dans les activités de création de liens et l'ouverture de lieux d'accueil dans des plages horaires les plus larges possible pour toutes les personnes touchées par la grande précarité, l'isolement, la désaffiliation sociale et l'itinérance. Augmenter, par exemple, les heures d'ouverture de La Tablee de 9h00 à 9h00
- Consolider les activités de travail de rue et de milieu auprès de tous les groupes d'âge

Accueil et référence

- Recréer une ligne de référence de proximité en urgence sociale (24/7) qui serait également reliée à celle du CLSC, qui permettrait les liens entre les intervenants sur le terrain et une concertation de proximité efficace et cohésive.
- Identifier où on peut améliorer nos références entre les groupes de l'ARC.
- S'entendre avec les établissements concernés sur un protocole d'accueil rapide en toxicomanie et en santé mentale.

Action contre les préjugés

- Consolider La Nuit des sans-abri
- Développer un plan annuel d'action axé sur les préjugés envers les personnes en grande précarité incluant :
 - Des actions publiques de reconnaissance des conditions socio-économiques difficiles pour nombre de citoyens de notre communauté
 - Des interventions auprès des milieux d'intervention pour éviter d'induire des effets stigmatisants par nos interventions

Concertation

- Proposer une concertation des groupes axée autour des perspectives de développement évoquées dans cette démarche.
- Développer une approche modulée qui permette une mobilisation efficace des bonnes personnes pour les bonnes choses.

7. Des stratégies

7.1 Financement

L'argent est le nerf de la guerre.

Les groupes communautaires ont fait des gains intéressants au cours des dernières années sans toutefois atteindre les objectifs de développement nécessaires à garantir la sécurité de leurs opérations principales.

De plus, l'intensification et l'alourdissement des besoins minent les efforts de consolidation de ces groupes et mettent en péril leur capacité à rencontrer même leur mission de base.

La reconcentration des activités vers le socio-sanitaire et la multiplication des financements par projets forcent nombre d'organismes à des gymnastiques exigeantes pour répondre à toutes ces nouvelles demandes de développement de la part des divers paliers de gouvernement tout en préservant le corps principal de leur intervention.

Les groupes doivent également assumer, souvent à leur compte et sans ressources supplémentaires, nombre d'activités corollaires exigées par le fait de devoir augmenter l'intensité de leurs interventions auprès de plus en plus de personnes abandonnées et isolées, en plus grande détresse socio-économique et personnelle, en plus de travailler à mieux comprendre la situation globale, agir plus et mieux ensemble, et sensibiliser la communauté aux problèmes vécus par leurs concitoyens et la communauté en général.

Il faudra donc développer des stratégies pour :

1. Orienter le financement de la stratégie de partenariat de lutte à l'itinérance vers la consolidation du financement des actions des groupes actuellement impliqués de façon centrale dans la lutte à l'itinérance et la grande précarité.
2. Développer un financement qui permette une concertation efficace de ces groupes, de leurs partenaires et des institutions de services publics avec lesquelles ils sont en interface.
3. Adapter les programmes de financement public en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de santé et de sécurité du revenu afin de mieux rejoindre ces populations les plus vulnérables.

7.2 Concertation

Dans le but de réaffirmer la nécessité d'une concertation communautaire en itinérance, les organismes communautaires dont la mission principale est l'accueil, l'accompagnement, la référence, le soutien en cas de situations d'urgence et l'appui concret dans le relèvement économique et la réaffiliation sociale des personnes en grande précarité ou itinérantes pourraient être réunis pour se concerter sur les façons de mieux agir conjointement dans un effort de réduction du phénomène.

Cette concertation communautaire devrait être le noyau d'une plus vaste concertation de la communauté et des partenaires afin d'assurer la mobilisation la plus large possible afin d'envisager collectivement les développements positifs nécessaires à l'élimination du phénomène.

Une concertation élargie doit donc mobiliser tous les partenaires publics, institutionnels, communautaires, intermédiaires, corporatifs ou privés afin de travailler ensemble, là où des développements pourraient intéresser l'un ou l'autre des participants à cette table.

Un espace de concertation plus spécifique devrait également être créé afin d'explorer les zones grises de nos interventions d'accueil, d'accompagnement et de référence, avec les institutions du réseau public dont ce n'est pas la mission principale, mais qui ont une interface importante avec les clientèles auprès desquelles les groupes communautaires en itinérance œuvrent afin d'améliorer la réponse aux besoins, notamment au chapitre des soins de santé et des services sociaux et de la sécurité publique. Cette exploration des zones grises pourrait s'ouvrir ponctuellement à d'autres partenaires concernés par ce genre de difficultés d'harmonisation.

Concertation en itinérance

Pour l'accueil, l'accompagnement, la référence et le soutien communautaire en itinérance.

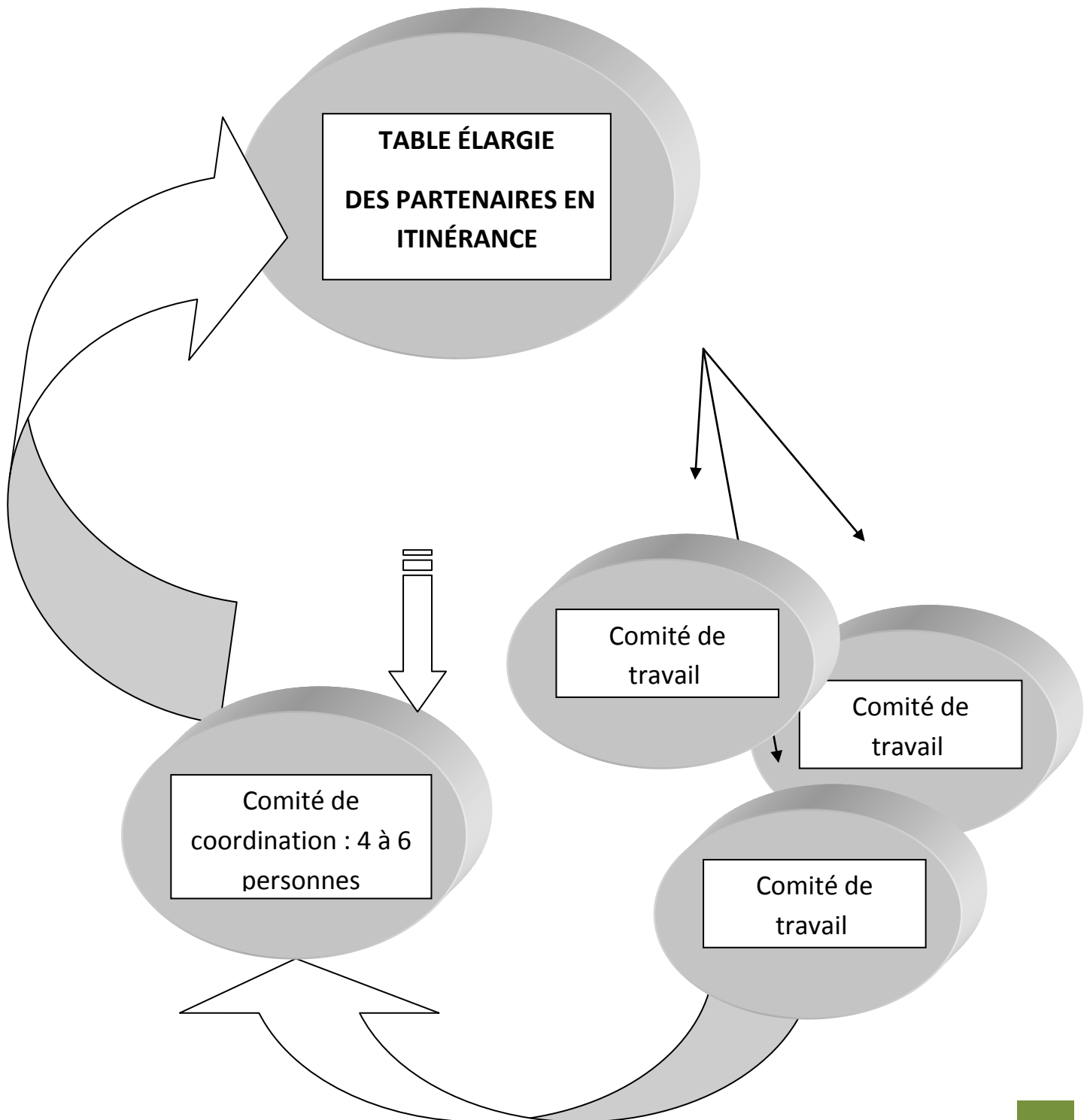
Mission de L'ARC

- Améliorer les arrimages entre les organismes et services d'accueil et d'accompagnement
- Assurer le développement des nouveaux services en urgence sociale
- Améliorer les conditions de vie des personnes en grande précarité
- Favoriser les échanges et les communications entre membres et partenaires.
- Assurer la promotion et le développement de ses membres

Critères de membership

- Être un groupe communautaire selon la définition admise par le mouvement communautaire :
 - . Être un organisme à but non lucratif
 - . Être enraciné dans la communauté
 - . Entretenir une vie associative et démocratique
 - . Être libre de déterminer ses mission, approches, pratiques et orientations
 - . Être constitué à l'initiative des gens de la communauté
 - . Poursuivre une mission sociale qui favorise la transformation sociale
 - . Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public
 - . Avoir une approche globale, de participation volontaire
- Travailler activement à la réponse aux urgences sociales
- Travailler principalement dans le champ de l'itinérance et de la grande précarité
- Travailler concrètement à répondre aux besoins primaires des personnes
- Accepter de partager ses ressources dans un réseautage visant l'accueil, l'accompagnement et la référence.

ORGANIGARMMME CONCERTATION EN ITINÉRANCE



7.3 Communication

Campagne de sensibilisation

Pour arriver à une mobilisation importante de la communauté drummondilloise, il est nécessaire de mieux faire connaître les conditions dans lesquelles vivent un trop grand nombre de nos concitoyens.

L'axe majeur identifié par les groupes de réflexion sur la question est celui des préjugés qui entourent les personnes vivant dans la précarité et l'itinérance.

Il est donc recommandé de développer une campagne de communication visant à sensibiliser la communauté aux parcours qui entraînent nos concitoyens dans la précarité.

Il faut donc tenter de réduire les discours qui relèguent l'itinérance aux seules carences des personnes et éviter les interventions et prises de position publiques qui tendraient à stigmatiser les itinérants et les personnes vivant dans une grande précarité

Les axes de communication

Prendre la parole principalement sur :

- Les préjugés
- Le logement

Développer un plan de communication autour de :

- La proximité
- La tolérance
- L'appivoisement
- Les potentiels et la créativité des personnes

Des activités de communication

Développer des activités de communication qui favorisent la tolérance et le rapprochement et culmineront lors de *La Nuit des sans-abri* :

- Des sketches de rue
- Des clips télé et radio
- L'implication de porte-parole reconnus
- La production de plusieurs spectacles par les jeunes au cours de l'année
- L'utilisation plus fréquente de La salle Gaston Mandeville
- Une meilleure visibilité de La salle Gaston Mandeville
- Une activité de rapprochement à La salle Gaston Mandeville
- Des activités d'improvisation avec les écoles au cours de l'année
- La création d'un bulletin informatique

La Nuit des sans-abri

Cet événement devrait être axé sur la solidarité et la tolérance. Il faudrait donc choisir un site qui favorise la proximité tout en permettant la participation du plus grand nombre. Il pourrait être utile de faire précéder l'événement d'une marche de solidarité dans les rues de Drummondville.

7.4 Formation

Développer des activités de formation à l'intention de nos équipes.

Développer des activités de rapprochement (formelles et informelles) entre nos équipes.

Développer des activités d'intéressement auprès d'éventuels membres de nos organisations.

Partager les outils d'intéressement qui favoriseraient une plus grande appartenance au sein du réseau.

Développer et négocier un programme commun de formation incluant les trois types d'activités.

Développer un canal de communication permettant d'échanger sur les formations disponibles.

Donner accès à la formation Oméga pour les personnes appelées à gérer des crises.

7.5 Recherche

Réaliser une recherche afin d'identifier les parcours de ceux et celles qui ne trouvent pas toujours à se loger et qui ont une longue feuille de route en itinérance.

Identifier les déterminants des modes de consommation et leurs impacts sur la santé des personnes.

Explorer la situation des personnes en attente de revenus, sans chèque, ou à très faible revenu.

Réaliser une étude d'impact sur les résultats à long terme obtenus auprès des personnes qui fréquentent nos organismes.